



Renseignements Sur usurpation

Par **Patou Li**, le 17/01/2021 à 07:45

Bonjour. Mon père est décédé et suite à son décès mon frère a imité la signature de mon père pour immatriculer la voiture de mon père nous sommes passés chez le notaire qui nous remis un document officiel à signer par les héritiers Sans ce document mon frère a pu immatriculer cette voiture à son nom sur le site ants sans stipuler que notre père était mort. Et sans me demander mon avis. Signature fausse bien sûr car immatriculation après sa mort. Il roule donc avec une fausse carte grise selon moi. Pouvez vous m aider. Sachant que j si dépose plainte et pris un avocat. Et le verdict est tombé. Aucune condamnation vu que c est une affaire de famille